

CONSEIL D'ECOLE N ° 2

VENDREDI 22 FEVRIER 2013

Etaient présents :

- L'équipe enseignante : Mmes Bargain, Brilleaud (excusée, travail à temps partiel), Coquard (excusée, travail à temps partiel), Duriez (excusée, malade), Léobon, Morelli, Mousseau, Tisset-Laroche.
- Les parents d'élèves :
 - FCPE : Mme Trébosc, Mme Velter, M. Bernard, M. Goulard.
 - API : Mme De Nazelle, M. Ledien.
- Les représentants de la Mairie : Mme Goloubtsoff, MM. Lemaire, Martin, Juppin.

• Fonctionnement de l'école, en relation avec la mairie :

1. Résultats de l'enquête des parents concernant les rythmes scolaires :

Présentation par les représentants de parents d'élèves :

223 réponses sur 319 questionnaires.

Pour notre groupe scolaire, il ressort une nette préférence pour l'école le mercredi matin. 84 % des parents y sont favorables, 12 % pour le samedi matin. 50 % des réponses sont favorables à la mise en place de la réforme pour la rentrée scolaire 2014/2015 sur Vanves. En ce qui concerne les services municipaux, de nombreuses familles utiliseraient la restauration scolaire et l'accueil de loisirs le mercredi après-midi.

Les nouveaux rythmes de l'enfant à l'école :

Propositions de la mairie :

Le maire a fait une demande auprès du DASEN, M. ROSSELET, (Directeur Académique auprès des Services de l'Education Nationale) pour la mise en place de cette réforme à la rentrée 2014/2015.

Le service Education organise une consultation de tous les acteurs de la communauté éducative par l'intermédiaire d'un questionnaire ciblé. (Parents d'élèves, enseignants, animateurs d'accueil de loisirs, agents de service, associations, services publics socio-culturels et sportifs, conservatoire...)

Une série de réunions sera organisée pour chaque type d'intervenants, pour terminer par un rassemblement plus large qui confrontera toutes les propositions.

La mairie informera la population et les divers acteurs des résultats de cette large consultation.

Le Projet Educatif Territorial de la commune devrait se finaliser en fin d'année 2013.

Points abordés par les parents élus :

- Sur le questionnaire soumis aux familles, des thèmes d'activités péri-scolaires sont notés. Peut-on envisager d'autres propositions ?

M. Martin répond que ces options ont été envisagées sur la base des ressources humaines actuellement disponibles. (Informatique, langues). La mairie s'adaptera en fonction des compétences qui apparaîtront.

- M. Goulard évoque l'information qui a été diffusée concernant l'augmentation du budget éducation entre 300 000 et 500 000 €.

Mme Goloubtsoff explique que le surcoût engendré par cette réforme a diverses origines. Elle vient du prix réel du repas de la restauration scolaire, dont les 2/3 sont à la charge de la commune.

De plus, le taux de rémunération des activités péri-scolaires des intervenants n'a pas encore été clairement défini, mais il est à prendre en compte.

D'autre part, les activités du mercredi matin sont à ce jour subventionnées par la CAF, qui ne versera plus cette aide.

On peut estimer à 25 % l'augmentation du budget éducation de la mairie (avec au maximum une augmentation de 2 % sur les impôts locaux des Vanvéens, qui n'a pas été décidée.)

2. Garderie du matin à l'élémentaire CABOURG.

Lors du premier conseil d'école, les parents de la FCPE avaient indiqué qu'ils mèneraient une enquête auprès des parents de l'élémentaire et de la Grande Section de maternelle, concernant la mise en place d'une garderie le matin, de 8 h à 8 h 20, comme ce qui se fait déjà en maternelle. Plusieurs familles ont confirmé leur intérêt.

Réponse de la mairie :

La mairie va en effet prendre cette demande en compte pour la rentrée prochaine.

3. Bilan du PPMS. (Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs)

Rappel :

Un accident majeur peut provoquer une situation d'exception (plus de téléphone, d'électricité, intervention des secours très différée...) et les établissements scolaires confrontés à un tel évènement doivent se préparer à la "gestion de crise",

On parle de Plan Particulier car le PPMS doit être adapté aux spécificités de chaque établissement scolaire.

Méthodologie pour la mise en place d'un PPMS :

- a. Identifier les risques majeurs prévisibles auxquels l'établissement est exposé :
Pour les écoles Cabourg, le seul risque naturel est la tempête, pas de glissement de terrain, de crue de la Seine. Subsistent les risques technologiques tels que le transport de matières dangereuses par la route.
- b. Constituer un groupe de personnes ressources (enseignant, gardienne) et définir leurs missions en cas de gestion de crise.
- c. Sélectionner un lieu de mise en sûreté adapté : entre les portes coupe-feux du 2^{ème} étage, entre les classes de Mme Tisset-Laroche, Mme Hyves et la salle des maîtres, la bibliothèque, les couloirs, deux séries de WC et le bureau de la directrice.
Il n'existe pas de local de mise à l'abri "parfait" : en cas de nuage toxique, il est impossible d'empêcher totalement le gaz dangereux de pénétrer dans l'espace de mise à l'abri. La finalité du "confinement" est de réduire au maximum sa vitesse de pénétration afin que, sur une période de 2 à 3 heures maximums, sa concentration n'atteigne pas le seuil des effets irréversibles.
- d. Prévoir les moyens logistiques nécessaires :

La corne de brume, le matériel des mallettes PPMS (radio à dynamo, ruban adhésif, ciseaux, linges, trousse de premiers secours), des jeux calmes pour les élèves.

e. Organiser l'information des personnels, des élèves et leurs parents :

Les adultes, pour une parfaite mise en oeuvre des consignes à appliquer dès le déclenchement du plan et une connaissance des conduites à tenir permettant de mieux gérer le stress.

Les parents, pour demander de leur part un comportement adapté (ne pas venir chercher les enfants à l'école, ne pas téléphoner...).

Les élèves, l'éducation aux risques majeurs est indispensable pour mieux " gérer l'attente " et obtenir d'eux un comportement responsable, permettant de faire face plus efficacement aux risques exceptionnels.

f. Organiser un exercice de simulation pour valider le PPMS :

Il permet de contrôler le bon déroulement du plan : connaissance et audibilité des signaux internes de mise en sûreté, connaissance des lieux de mise en sûreté et des cheminements, connaissance des consignes de sauvegarde, réactivité des personnes ressources, efficacité de la communication interne.

Le PPMS est un plan " dynamique et évolutif ", qui doit être testé par un exercice chaque année et réactualisé pour tenir compte des évolutions des composantes de l'établissement, des risques environnants.

L'exercice de confinement a eu lieu cette année le jeudi 19 novembre 2012, de 9 heures à 10 heures (ensuite une longue récréation !). Tout s'est bien passé. Il y avait 15 absents. Les 179 enfants ont mis 4 minutes et 54 secondes pour rejoindre la zone de confinement, sans précipitation. La corne de brume a été bien entendue. Certains élèves étaient confinés dans leur classe et ont continué les cours, d'autres ont joué avec les jeux de cartes que les maîtresses avaient demandé d'apporter. Les enfants sont restés calmes pendant une heure, pas mécontents de faire autre chose que le travail de classe. Bilan positif.

- Fonctionnement pédagogique de l'école :

4. Avenant au projet d'école.

Cette année 2012/2013 est, pour l'organisation au sein des écoles, une année de transition. Donc, en ce qui concerne le projet d'école, un avenant a été rédigé cette année, en attendant un nouveau projet l'an prochain.

Les deux axes pédagogiques sont toujours l'expression écrite et l'aide personnalisée.

- Pour l'écriture, les enseignantes se proposent d'insister sur le travail de vocabulaire, de structuration de la phrase et du texte, à partir de consignes courtes et pas trop amitiieuses, de jeux littéraires et poétiques, en multipliant au cycle 3 les exercices structuraux de grammaire.
- Pour l'aide personnalisée, nous y reviendrons au point suivant.

Un axe supplémentaire a été rajouté cette année : la sensibilisation à la prévention des risques.

Il s'agit des diverses actions que nous réalisons avec les élèves de l'école, pour développer le sens civique des enfants :

- Apprendre à porter secours, avec l'appui d'une formatrice de la Croix Rouge, Danielle, auprès des élèves du cycle 3.
- Les dangers de la maison, avec l'infirmière scolaire, pour le cycle 2.
- La sécurité routière avec l'officier de prévention du commissariat de Vanves, pour tous les cycles de l'école.
- Opération : «Moi, jeune citoyen » pour les CM2.
- Visite de la caserne des pompiers, pour les CE1/CE2.
- Sensibilisation aux risques majeurs dans le cadre du PPMS de l'école.

5. Aide personnalisée.

Le bilan de l'équipe enseignante sur l'aide personnalisée :

- Les élèves en grande difficulté ne devraient officiellement pas entrer dans ce dispositif, mais on ne peut pas les laisser de côté.
- En fin de compte, ce sont toujours les mêmes élèves qui sont pris en charge au cours de l'année scolaire.
- Dispositif très consommateur d'énergie et de temps pour les enseignants.
- Difficultés pour varier les approches pédagogiques.
- Point positif concernant la relation privilégiée avec sa propre maîtresse.

Pour l'année 2012/2013 :

- La même organisation est reconduite : chaque enseignante intervient auprès des élèves de sa classe, de 11 h 40 à 12 h 20, les lundis, mardis ou jeudis.
- Se servir des séances d'aide personnalisée pour travailler les notions en amont, afin que les élèves soient plus en réussite, notamment au cycle 3.
- Les effectifs :
 - En CP a : 5
 - En CP b : 9
 - En CE1 : 5
 - En CE1/CE2 : 6
 - En CE2 : 9
 - En CM 1 : 9
 - En CM1/CM2 : 7 soit 50 élèves sur les 181 de l'école, environ 27 %. (hors Clis)

6. La CLIS (Classe pour l'Inclusions Scolaire) : fonctionnement et organisation de la classe.

Qu'est-ce que la CLIS ?

Il existe quatre types de CLIS, différenciées en fonction du handicap des enfants accueillis. Les *CLIS 1* accueillent des enfants présentant des troubles importants des fonctions cognitives.

Les *CLIS 2* accueillent des enfants présentant une déficience auditive grave ou une surdité.

Les *CLIS 3* accueillent des enfants présentant une déficience visuelle grave ou une cécité.

Les *CLIS 4* accueillent des élèves présentant une déficience motrice.

Les textes :

Créées en 1991, les CLIS 1 ont vocation à accueillir des enfants présentant des troubles importants des fonctions cognitives qui peuvent avoir des origines et des manifestations très diverses.

La circulaire du 17 juillet 2009, dernier texte en vigueur, tout en conservant l'acronyme

CLIS, a changé l'appellation "*classe d'intégration scolaire*" à l'origine en "*classe pour l'inclusion scolaire*".

La demande d'orientation en CLIS :

Elle est demandée par les parents, le dossier doit être envoyé à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La démarche : Le directeur réunit l'équipe éducative, c'est-à-dire les parents, l'enseignant, le maître référent, le médecin scolaire, le psychologue scolaire et les soignants qui entourent l'enfant.

Lors de cette réunion, après examen de la situation scolaire de l'élève, l'orientation en CLIS est proposée. Les parents se rapprochent du maître référent afin de constituer le dossier de demande de scolarisation en CLIS pour être envoyé à la MDPH.

Ensuite, la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie qui est une instance de la MDPH) statue sur la demande et envoie une notification aux parents qui stipule sa décision et le choix de l'école qui accueillera l'enfant, dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). La future école et l'enseignant référent reçoivent une copie de cette notification.

Les élèves, le groupe classe :

La classe est composée au maximum de 12 élèves, ayant des troubles des apprentissages très divers.

Dans un premier temps, l'enseignant spécialisé pour cette structure, met les élèves en confiance, organise des activités qui permettent de fédérer sa classe. Puis, à partir d'une pédagogie adaptée, il construit des programmations individualisées à chacun. Il est accompagné d'une personne exerçant les fonctions d'auxiliaire de vie scolaire collectif.

Chaque enfant bénéficie ainsi d'un enseignement selon ses possibilités et son trouble, qu'il suivra à un rythme qui lui est propre.

Les soins, le PPS :

La plupart des élèves de CLIS bénéficie de soins ou de prises en charge par des thérapeutes pendant les heures scolaires. Il peut s'agir de psychologues, d'orthophonistes, ergothérapeutes, etc. en libéral ou hôpital de jour.

Le PPS, est un document qui organise la scolarité de l'élève handicapé : il définit les modalités du déroulement de la scolarité et il précise les temps d'actions pédagogiques, psychologiques, médicales ou paramédicales nécessaires aux besoins particuliers de l'élève. Chaque année, l'Equipe Educative de Suivi (école/parents/thérapeutes) se réunit afin de faire le bilan de la scolarisation et reconduire ou modifier ce PPS, qui sera de nouveau envoyé à la MDPH.

L'emploi du temps des élèves.

Les élèves de la CLIS doivent bénéficier d'un temps d'inclusion dans les classes ordinaires de l'école. Ils sont principalement intégrés en Education Physique et Sportive avec les autres élèves de l'école ayant le même âge. Il peut arriver que d'autres enseignements qui se rapprochent du niveau de compétence d'un élève de la CLIS, soient donnés dans une autre classe de l'école, pour une séquence d'apprentissage assez courte.

Il faut savoir que les élèves de la CLIS, réconfortés et portés par l'enseignante, évoluent tant au niveau scolaire que relationnel. Ils forment un groupe classe où les difficultés des uns ou des autres sont banalisées : chacun est accepté comme il est. Les progrès évoluent sur

plusieurs années. Puis, pour la plupart, ils quittent la CLIS pour continuer leur scolarité en ULIS, structure identique au collège.

7. Evaluations nationales de CE1 et CM2 : résultats et passations année 2012/2013.

Voir tableau comparatif en annexe :

Nous ne pouvons comparer les résultats de notre école avec le département et le national que pour l'année 2010/2011, seule fois où les pourcentages ont été calculés avec la même méthode qu'au niveau local.

En 2011/2012, le nouveau ministre de l'Education Nationale, M. PEILLON, a maintenu les évaluations nationales sans effectuer de remontée nationale des résultats, qui ne sont traités que par les circonscriptions locales.

Pour toutes les années, que ce soit pour les CE1 ou les CM2, en français comme en mathématiques, plus de la moitié de nos élèves se situe dans le groupe « de tête », c'est-à-dire avec plus de 2 bonnes réponses sur 3, à part en 2010/2011, pour les CM2, en mathématiques. Les enfants de CE1 comme CM2 de l'élémentaire Cabourg réussissent mieux (ou aussi bien) que la moyenne nationale.

Cette année, les évaluations nationales seront encore d'actualité, pour toutes les écoles de France, pour les CE1 et CM2, sûrement au mois de mai. Par contre, il n'y aura pas de remontée nationale des résultats mais des échantillons seront prélevés dans certaines écoles, réparties sur tout le territoire.

Les parents d'élèves de CE1 et CM2 seront informés des résultats de leur enfant lors d'une réunion au mois de juin.

8. Les projets des classes de l'école :

En CLIS, Murielle BARGAIN :

Projet de lecture orale avec les élèves de Françoise Millot, en maternelle.

Projet cirque, organisé avec la mairie de Vanves et une intervenante spécialisée.

En CP a : Marie-Hélène NEVEU est en congé maternité depuis le 30 janvier 2012. Elle est remplacée jusqu'à la fin de l'année scolaire par Hélène Morelli.

- Le projet de classe a été axé principalement sur l'apprentissage de l'écrit, avec un travail spécifique sur l'orthographe, l'apprentissage des mots « outils ».
- Visite de la ferme de Viltain avec les CP b.
- Visite à la cité des Sciences, avec les CP b.
- "Les premiers secours", avec le brigadier chef, officier de prévention Joffrin. (Notions abordées : n° d'urgence / prévenir les adultes, les voisins.../présenter le SAMU, la police, les pompiers.)

En CP b , Sylvie HYVES :

- Projet sur les 4 saisons, avec la création d'un livre + visite au Musée d'Orsay + visite de la ferme avec les CP a.
- Projet de découverte de la flore au Parc Pic, avec les seniors de la ville.
- Visite à la cité des Sciences, avec les CP a.
- Projet sur les planètes, en réflexion.
- « Les premiers secours », avec le brigadier chef, officier de prévention Joffrin.

En CE1, Florence MOUSSEAU et Valérie DURIEZ :

- Découverte des œuvres de l'artiste Vasarely au Musée en Herbe, avec les CE1/CE2.
- Projet de sciences autour des céréales, avec visite de la ferme du Piqueur et fabrication de pain.
- Découverte plastique et historique de deux quartiers de Paris, l'île de la Cité et le quartier de Beaubourg.

En CE1/CE2, Muriel LEOBON :

- Projet botanique et jardinage, à l'automne et au printemps.
 - Découverte des œuvres de l'artiste Vasarely au Musée en Herbe, avec les CE1.
 - « Histoires et Légendes » à l'île de la Cité, avec les CE1.
 - Visite découverte du parc Pic et du patrimoine, avec les seniors de la ville.
 - Visite du Château de la Roche Guyon, avec les CE2.
- Les classes de CP a , CP b, CE1 et CE1/CE2 bénéficient de l'intervention des dames de l'association « lire et faire lire » pour des séances de lecture offerte, par demi groupe.
 - Les classes de cycle 2 sont sensibilisées aux accidents domestiques lors des interventions de l'infirmière scolaire, Nadine Meyniel.
 - Ces mêmes classes, plus les CE2 de Sophie COQUARD, se regroupent pour participer au projet « Des écoles qui chantent » dans le cadre de l'OCCE : des chansons sont apprises et répétées dans la salle La Palestre. En avril, notre école rejoindra l'école Marcel DORET de Châtillon pour chanter tous ensemble le jeudi 18 avril 2013.

En CE2, Sophie COQUARD et Valérie DURIEZ :

- Ecole et Cinéma : 4 films cultes, dans l'année.
- Explora dôme à Ivry.
- Projet « Contes » avec Benjamin Tati en maternelle, avec création d'un livre numérique.
- Le musée de la Préhistoire à Nemours.
- Visite du Château de la Roche Guyon, avec les CE1/CE2.

En CM1, Odile BRILLEAUD et Valérie DURIEZ :

- Spectacle « Lil'Dragon », en collaboration avec la compagnie Shonen et le théâtre de Vanves.
- Participation des élèves au prix littéraire des Incorruptibles.
- Visite du Grand Palais.
- La police scientifique avec le brigadier chef Joffrin.

En CM1/CM2, Anne-Marie TISSET-LAROCHE :

- Atelier de la Ligue de protection des Oiseaux.
- « Carnet d'art » avec le Cube : création d'un carnet d'art numérique.
- La puberté, avec l'appui de l'infirmière, Nadine Meyniel.
- "Les dangers d'Internet", avec Monsieur Joffrin.
- Visite – atelier au musée Marmottan, sur les Impressionnistes.
- Visite - enquête aux Invalides, sur Napoléon 1^{er}.
- Opération « Moi, jeune citoyen » exposition interactive avec la mairie de Vanves.

- Visite du patrimoine de Vanves avec les seniors de la ville.
- 2 spectacles avec le théâtre.

Un projet qui va concerner toute l'école : la prévention routière, avec l'officier de prévention Brigadier chef Baptiste JOFFRIN,

" La sécurité routière", pour toute l'école :

- Pour les CP et CE 1 : "Maîtriser la rue" : sur le trajet habituel vers le Parc Pic, découverte des panneaux, des points dangereux... puis séance en classe avec des petits panneaux pour expérimentation et mémorisation.

- Pour le CE 2 : "Permis piéton", initiation type « code de la route ».

- Pour les CM1 et CM2 : «Sécurité et déplacements» : Notions de déplacements en vélo, roller, patinette avec les équipements adéquats. Stationner son vélo.

- En fin d'année scolaire, pour toutes les classes :

"Journée banalisée Sécurité Routière" : Le brigadier chef Joffrin installera dans la cour, pour la journée, un circuit routier avec des panneaux de circulation. Les classes passeront tour à tour. Ce dispositif a pour but de placer les élèves dans des conditions de circulation urbaine pour l'apprentissage des comportements piéton et conducteur.

9. Bilan de l'opération « calendrier Cabourg 2013 » :

150 exemplaires ont été commandés pour un coût de 812,36 euros, avec une remise conséquente de l'imprimeur, grâce à Mme Daubrée.

Tous les exemplaires ont été vendus à 10 euros pièce. Un modèle a été offert au maire de Vanves qui remercie tous les parents pour cette belle initiative.

1340 euros ont été déposés à la banque. Le bénéfice s'élève donc à 527,64 euros.

A cette occasion, l'équipe enseignante remercie les parents qui se sont encore portés volontaires et qui ont investi beaucoup de temps à la création de ce calendrier comme à sa diffusion.

10. Fête de l'école : Vendredi 28 juin 2013, de 19 h à 22 heures.

On a pensé l'organiser de la même façon que l'an dernier, puisqu'elle avait rencontré un vif succès : des stands de jeux, un buffet : des sandwiches, fruits, gâteaux, glaces, saucisses/frites, musique pour danser...

Une tombola où tous les tickets seront gagnants, vendus avant les vacances de Pâques, début mai.

Les photos de classe seront prises le mardi 9 avril, s'il n'y a pas de changement d'ici là.

Le troisième conseil d'école aura lieu le mardi 28 mai 2013, aux mêmes heures.

Résultats aux évaluations nationales à l'école élémentaire CABOURG

4 groupes de scores	CE 1								CM 2							
	Français				Mathématiques				Français				Mathématiques			
	Réponses < 33%	33 % < R > 50 %	50 % < R > 66 %	Réponses > 66 %	R < 33%	33 % < R > 50 %	50 % < R > 66 %	R > 66 %	R < 33%	33 % < R > 50 %	50 % < R > 66 %	R > 66 %	R < 33%	33 % < R > 50 %	50 % < R > 66 %	R > 66 %
2008/2009	00	00	25	75	00	00	25	75	00	6,7	26,7	66,7	00	6,7	23,3	70
2009/2010	00	00	18,2	81,8	00	9,1	22,7	68,2	00	11,1	22,2	66,7	3,7	14,8	29,6	51,9
2010/2011	3,0	15,1	27,3	54,5	6,1	27,3	15,2	51,5	12,9	12,9	29,0	45,2	19,4	22,6	29	29
Hauts Seine 2010/2011	5	11	24	60	7	9	25	59	4	16	29	51	8	18	31	43
France 2010/2011	7	14	28	51	10	11	27	52	7	19	31	43	10	20	32	38
2011/2012	2,9	2,9	35,3	58,8	8,8	8,8	35,3	47,1	0	10,3	17,2	72,4	3,4	0,0	17,2	79,3

En 2008/2009 : 28 élèves de CE1 et 30 élèves de CM2.

En 2009/2010 : 22 élèves de CE1 et 27 élèves de CM2.

En 2010/2011 : 33 élèves de CE1 et 31 élèves de CM2.

En 2011/2012 : 34 élèves de CE1 et 29 élèves de CM2

Si + de 66 % de bonnes réponses : acquis très solides.

De 50 à 66% : bons acquis à développer.

De 33 à 50% : acquis encore fragiles, à consolider.

Moins de 33% : n'ayant pas les acquis suffisants (besoin d'aide personnalisée et Stage de remise à niveau pour CM1 et/ou CM2)